

---

## **SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)**

### **Avis d'appel d'offres**

**NOM DE L'AUTORITE CONTRACTANTE : A G E N C E T E R R I T O R I A L E  
D E D E V E L O P P E M E N T A G R I C O L E O U E M E - A T L A N T I Q U E - L I T T O R A L -  
M O N O (ATDA-OALM)**

**Objet : Acquisition de 1920 tonnes d'aliments à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses (lots 1, 2 et 3)**

**REFERENCE SIGMAP : F\_DP\_98096**

**Avis N° ...0219....**

**Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert International**

1. Cet Avis d'appel public à candidature de marché public fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) Version 5 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 octobre 2024.

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral Mono (ATDA-OALM) a obtenu des fonds du Budget National dans le cadre du Programme National de Développement de la Filière Œufs de table Œufs de table (PNDF- Œufs de table), afin de financer les activités de son Plan de Travail Annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs à l'acquisition de 1920 tonnes d'aliments à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses .

3. Le Directeur Général de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Ouémé-Atlantique-Littoral-Mono (ATDA-OALM) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 1920 tonnes d'aliments à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses. Les fournitures sont réparties en trois (03) lots définis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : Acquisition à prix subventionnés de 360 000 kg de provende au profit des éleveurs des départements du Borgou, de la Donga, des Collines, de l'Alibori, de l'Atacora, du Zou, du Couffo ;
- **Lot 2** : Acquisition à prix subventionnés de 1 160 000 kg de provende au profit des éleveurs du département de l'Atlantique ;

---

DAOOI: Acquisition de 1920 tonnes d'aliments à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses (Lots 1, 2 et 3)

**BON A LANCER**

- 
- **Lot 3** : Acquisition à prix subventionnés de 400 000 kg de provende au profit des éleveurs du des départements du Plateau, de l'Ouémé et du Mono.

**Chacun des lots est indivisible et tout candidat peut soumissionner pour un ou l'ensemble des lots et en être attributaire s'il dispose des qualifications requises.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com**, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Le délai d'exécution est étalé sur une période de douze (12) mois à partir de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer les prestations pour chaque lot.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

**a- Pour les anciennes entreprises**

➤ **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la fabrication d'aliments de volaille et/ou de bétail objet du présent avis et justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts ou bien la carte professionnelle.
- Avoir une unité fonctionnelle de production/fabrication de provende sur le territoire béninois et justifier par une autorisation d'installation de l'unité délivrée par une Autorité Administrative béninoise au plan national ou du département ou de la commune dans lequel se trouve l'usine (*les autorisations ne sont pas cumulatives*).

**NB : cette exigence sera vérifiée sur le terrain pour les attributaires retenus avant la signature du contrat.**

- Justifier d'un personnel qualifié dont au moins deux (02) techniciens titulaires du Brevet d'Etudes Agricoles Techniques (BEAT) Production Animale ou assimilé avec deux (02) ans d'expérience professionnelle (ancienneté dans le domaine agricole, depuis l'obtention du diplôme) et avoir participé à au moins une (01) prestation similaire (fourniture de provendes

**BON A LANCER**

poussins) dans une entreprise (CV + copie du diplôme légalisée + attestations de travail légalisées).

- ◆ Avoir réalisé en tant que fournisseur au cours des quatre (04) dernières années (2020, 2021, 2022 et 2023) et l'année en cours, au moins une (01) prestation similaire (fourniture de poussins) de **montant Hors Taxes** au moins :

- **82 747 500 Francs CFA** pour le **lot 1** justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception accompagnés des contrats ou bons de commande, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- **266 002 500 Francs CFA** pour le **lot 2** justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception accompagnés des contrats ou bons de commande, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- **91 875 000 Francs CFA** pour le **lot 3** justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception accompagnés des contrats ou bons de commande, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

**NB : Les attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception doivent être en originale ou en copies légalisées.**

#### ➤ Capacité financière

- ◆ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée au Bénin et d'au moins :
  - **18 388 333 Francs CFA** pour le **lot 1** ;
  - **59 111 667 Francs CFA** pour le **lot 2** et
  - **20 416 667 Francs CFA** pour le **lot 3**.
- ◆ Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel des trois dernières années (2023, 2022 et 2021) égal au moins à :
  - **110 330 000 Francs CFA** pour le **lot 1** ;
  - **354 670 000 Francs CFA** pour le **lot 2** et
  - **122 500 000 Francs CFA** pour le **lot 3**

et justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.



---

**NB : Les deux exigences financières ne sont pas cumulables.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

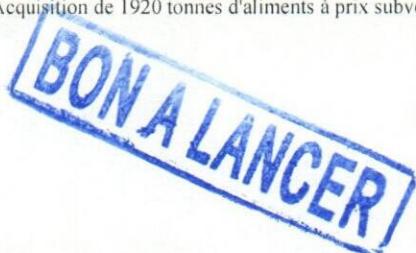
**b- Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence:**

➤ **Capacité technique et expérience**

- ✚ Etre une entreprise exerçant dans le domaine de la fabrication d'aliments de volaille et/ou de bétail objet du présent avis et justifiée par le registre de commerce et/ou les statuts ou bien la carte professionnelle.
- ✚ Avoir une unité fonctionnelle de production/fabrication de provende sur le territoire béninois et justifier par une autorisation d'installation de l'unité délivrée par une Autorité Administrative béninoise au plan national ou du département ou de la commune dans lequel se trouve l'usine.

**NB : cette exigence sera vérifiée sur le terrain pour les attributaires retenus avant la signature du contrat.**

- ✚ Justifier d'un personnel qualifié dont au moins deux (02) techniciens titulaires du Brevet d'Etudes Agricoles Techniques (BEAT) Production Animale ou assimilé avec deux (02) ans d'expérience professionnelle (ancienneté dans le domaine agricole, depuis l'obtention du diplôme) et avoir participé à au moins une (01) prestation similaire (fourniture de provendes poussins) dans une entreprise (CV + copie du diplôme légalisée + attestations de travail légalisées).
- ✚ Disposer d'un personnel d'encadrement technique dont au moins un Directeur Technique, titulaire d'un diplôme d'ingénieur BAC+5 en Agronomie avec spécialité Production Animale ou assimilé avec dix (10) ans d'expérience professionnelle (ancienneté dans le domaine agricole, depuis l'obtention du diplôme) et ayant été au moins une fois à la tête de la direction technique d'une entreprise (CV + copie du diplôme légalisée + attestations de travail légalisées) avec au moins un (01) marché similaire (fourniture de provendes poussins) au cours des quatre (04) dernières années (2020, 2021, 2022 et 2023) et l'année en cours de **montant Hors Taxes** au moins :
  - **82 747 500 Francs CFA** pour le lot 1 justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception, accompagnés des contrats ou bons de commande, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
  - **266 002 500 Francs CFA** pour le lot 2 justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception, accompagnés des contrats ou bons de commande,



signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

• **91 875 000 Francs CFA** pour le lot 3 justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution ou des PV de réception, accompagnés des contrats ou bons de commande, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

**NB:** Les attestations de travail pour les membres du personnel d'encadrement, doivent mentionner les montants et les activités auxquelles ils ont participé.

#### ➤ Capacité financière

- ✚ Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée au Bénin et d'au moins :
  - **18 388 333 Francs CFA** pour le **lot 1** ;
  - **59 111 667 Francs CFA** pour le **lot 2** et
  - **20 416 667 Francs CFA** pour le **lot 3**.
- ✚ Produire la preuve d'une assurance des risques professionnels portant l'objet du dossier d'appel à concurrence avec précision du lot et de montants au moins :
  - **121 363 000 Francs CFA** pour le **lot 1** ;
  - **390 137 000 Francs CFA** pour le **lot 2** et
  - **134 750 000 Francs F CFA** pour le **lot 3**.

Ces entreprises produiront en plus, leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

**NB : Les deux exigences financières ne sont pas cumulables.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à partir de.....27.....novembre.....2024 tous les jours ouvrables de **8 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17 h 30 mn** au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatdap@gmail.com**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne Responsable**

**des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

**NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres.**

**9.** Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques **par lot**, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) **version électronique scannée, unique, accessible** de l'offre sur clé USB **par lot** sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-OALM sis au quartier Sèmè (Abomey-Calavi), République du Bénin, Tél (+229) 21 36 17 98/21 36 17 99, Email : prmpatda7@gmail.com** au plus tard le ....*27...décembre*.... 2024 à 10 heures (heure locale : GMT + 1).

Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes :

Enveloppe intérieure : « **Raison sociale et adresse du soumissionnaire** »

Enveloppe extérieure : « **Acquisition de 1920 tonnes d'aliments à prix subventionné (40%) au profit des éleveurs de poules pondeuses (lot.....)** »

**"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS".**  
« **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** »

**Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

**10.** Les offres (versions physique et numérisée) seront ouvertes en présence des candidats ou représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de conférence de l'ATDA-OALM le .....*27...décembre*.....2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale :GMT + 1).**



11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

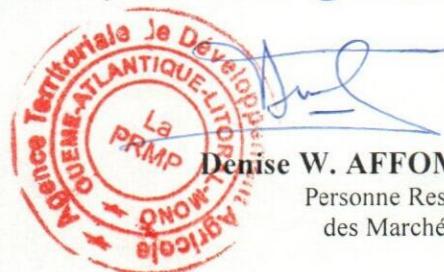
- **Lot 1** : Un million cent trois mille trois cents (**1 103 300**) Francs CFA ;
- **Lot 2** : Trois millions cinq cent quarante-six mille sept cents (**3 546 700**) FCFA ;
- **Lot 3** : Un million deux cent vingt-cinq mille (**1 225 000**) Francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Abomey-Calavi, le *19 novembre 2014*



Denise W. AFFOMASSE  
Personne Responsable  
des Marchés Publics

